

Compte rendu conseil municipal Mercredi 28 mai 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mai 2014, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, 1^o adjointe au Maire.

Monsieur LASSIS Henri a été nommé secrétaire de séance

Décision sur le projet de réalisation du lotissement des Vallées et dans l'affirmative, création d'un budget annexe et prêt à contracter pour les travaux et honoraires.

Le coût de cette première tranche dont les travaux correspondent aux V.R.D. (Voies et réseaux divers) est de 321 595.20 € TTC ou 284 542.20 € TTC sans les options.

Au vu des ces données, au vu de l'incertitude sur la vente des lots, au vu du faible fonds de roulement, Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD propose de différer d'un an la réalisation de ce projet.

Après débat le conseil municipal décide à la majorité, 12 voix pour, 2 voix contres (Chantal VERZENI, Paul CAPERAN) de différer d'un an la réalisation de ce projet.

Régie du port : nomination d'un régisseur

Les bateaux arrivent et partent souvent en dehors des heures de travail du personnel territorial.

Monsieur Irénée GRASA qui habite en face le port se propose de recueillir ce droit de place, ce qui faciliterait cette rentrée d'argent. Il percevra une indemnité de régisseur qui sera largement compensé par cette taxe.

Après débat le conseil municipal décide à la majorité (12 voix pour, 1 voix abstention Chantal VERZENI, 1 voix contre Paul CAPERAN) de nommer Monsieur Irénée GRASA, régisseur du port

Commission communale des impôts directs ; désignation de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants

Sont proposés pour faire partie de la liste communale des impôts directs :

Membres titulaires : BOUCHE Catherine, CAPERAN Michel, DEPIS Jean, DUFFILLOL Eve, BIDAN Roger, MESTRE Monique, LASSIS Henri, NOVARINI Michel, BOUCON Patrick, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BRETTE GARCIA Béatrice, SAPIN Isabelle.

Membres suppléants : PHILIP Richard, PIAZZA Christine, FONTAN Frédéric, BARON Martine, LEDIEU Michel, BIARD Marie-Christine, ROIRAND Nathalie, LAPEYRE Bernard, BEZOLLES Christophe, DELLE VEDOVE Annelle, PELLEFIGUES Nathalie, PUYAL Jean-Pierre.

Demande de soldes des congés et heures supplémentaires 2013 des deux anciens agents du centre de loisirs « Le Couloupitchou »

Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD fait lecture d'une des lettres des deux anciens agents du Centre de Loisirs, aujourd'hui municipal, Julien ROIZANT et Pauline ARAGON dans laquelle il demande de récupérer un solde de congés 2013 qu'ils n'ont pas pris.

- ✚ **Pauline ARAGON** : 143.30 heures au 01 janvier 2014 et 104.30 heures au 31 mai 2014.
- ✚ **Julien ROIZANT** : 140.00 heures au 01 janvier 2014 et 92.00 heures au 31 mai 2014

Après un long débat, le conseil municipal décide à la majorité (12 voix pour, 1 voix contre, Chantal VERZENI, 1 voix abstention, Paul CAPERAN) dans un esprit de conciliation de prendre en charge la moitié des heures demandées, tout en prenant en compte celles qu'ils ont déjà récupérées, soit :

- ✚ **Pauline ARAGON** : 33 heures
- ✚ **Julien ROIZANT** : 22 heures.

Une lettre leur sera adressée avec la réponse du Centre de Gestion.

Location de chaises en fer, tables et tréteaux aux particuliers et tarifs

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- ✚ De prêter gracieusement les chaises, tables et tréteaux aux particuliers valenciens pour une manifestation sur Valence
- ✚ De prêter gracieusement les chaises, tables et tréteaux aux particuliers valenciens pour une manifestation hors de Valence avec la mise en place d'une convention.

Il est rappelé que ce prêt se fera sans transport.

Concernant les particuliers non valenciens et associations extérieures à Valence, les tarifs seront les suivants :

- ✚ Une chaise, 0,5 €
- ✚ Une table, 2 €
- ✚ Une barrière, 2 €

Location podium hors associations valenciennes et tarifs

Le conseil municipal décide à l'unanimité de

- ✚ Louer le podium avec la présence de deux employés communaux et la présence minimum de deux personnes par le demandeur.
- ✚ De maintenir le prix de location à 400 €.

Prêt pour les travaux du mur de soutènement (rue des remparts) suite à la condamnation de la cour d'appel administrative de Bordeaux.

Il a été demandé un devis à l'entreprise SAS TOUJA qui a proposé quatre solutions.

Après une rencontre avec Monsieur et Madame MOUTON, il semblerait qu'un accord à l'amiable soit possible pour la 3^e solution dont le montant serait de 110 000 €.

Cette solution qui conviendrait à tous, doit être validée par les deux avocats sous forme d'un protocole d'accord.

De ce fait, Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD propose de différer la demande de prêt puisque nous ne connaissons pas le montant définitif des travaux.

Voté à l'unanimité.

Nouveaux horaires des employés des services techniques à partir du 01 juin 2014

Monsieur Henri LASSIS présente le tableau des heures des différents agents des services techniques. Après discussion avec ces agents un accord a été trouvé pour ne travailler que 35 heures par semaine.

Mise à disposition d'un local communal à une association

La nouvelle association culturelle « La Cavéa » a fait parvenir un courrier dans lequel il demande la mise à disposition de l'Espace-Bastides. Cela leur permettrait de pouvoir organiser des expositions et conférences. Il est mentionné que lorsque le projet de muséographie avec Flaran verra le jour, le local sera restitué à la Commune.

Voté à l'unanimité. Monsieur Jean-Pierre PUYAL, président de « La Cavéa » remercie le conseil pour son accord.

Emploi service civique

Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD fait part au conseil municipal d'un document qu'ils ont en possession présentant la démarche de ces emplois service civique.

Cela serait un moyen de nous orienter vers l'emploi de jeunes qui ont des compétences que nous ne possédons pas comme maçon ou menuisier.

Ce sont des contrats de 6 à 12 mois dont une partie du salaire est pris en charge par l'Etat (467.34 €) et une partie par la Commune (106.31 €) mensuel.

Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD informe que la Commune a pris, il y a quelques semaines, un jeune dans le cadre des T.I.G. (Travaux d'Intérêts Généraux). Une expérience qui s'est révélée positive.

Elle demande à tous de bien analyser ce service qui sera débattu lors d'un prochain conseil.

Compte rendu des commissions

Henri LASSIS

La pose d'une alarme s'effectuera le 5 et 6 juin prochain. La formation d'un agent pour un entretien mensuel sera mise en place

Jean-Pierre PUYAL

Le projet muséographique a été abordé lors d'une rencontre avec le conservateur de l'Abbaye de Flaran, Monsieur HUE.

Il convient maintenant d'aller à la rencontre de partenaires (Communauté des Communes, Office de Tourisme, Pays d'Armagnac.

Il rend également compte d'une réunion à la Communauté des Communes au sujet du transfert des compétences scolaires et périscolaires. Il précise que Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze semble favorable au transfert de ces compétences.

Isabelle SAPIN informe que le 14 juillet, le Comité des Fêtes organisera un vide grenier et foire aux produits régionaux. Les associations présentes feront un effort pour que cette journée soit réussie.

Questions diverses

Madame Isabelle SAPIN informe que mettre en place un **Relais Assistante Maternelle** est impossible logiquement et financièrement.

Elle propose un rattachement avec Condom pour permettre aux assistantes maternelles de pouvoir prétendre à ce service. Le coût est de 500 € avec une aide de la CAF de l'ordre de 55 % du coût.

Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD demande à l'assistance si nous pouvons voter sur ce point. Devant la réponse positive du conseil, il est décidé à l'unanimité de rejoindre le Relais d'Assistante Maternelle de Condom.

Demande du Couloupitchou

Madame Isabelle SAPIN fait part d'une demande du Directeur du Centre de Loisirs, Julien ROIZANT pour le prêt du bus avec chauffeur deux fois par semaine cet été.

La demande a été acceptée à l'unanimité.

Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD fait part d'une demande qu'elle a reçue en mairie concernant **l'implantation d'un cirque** pendant deux jours, le 01 et 02 juin 2014.

Après discussion le conseil municipal décide de ne pas donner une réponse favorable à cette demande.

Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD fait part à l'assemblée que des **jardins** ont été achetés par la Commune. Un sera réservé pour les activités périscolaires. Pour les autres, elle propose de le mettre à disposition des Valenciens pour en faire un jardin solidaire.

Des travaux d'entretien vont être réalisés à l'église pour un renfort et à l'école maternelle pour la reprise d'un mur qui est un danger pour les enfants. Le montant de ces travaux s'élève à 2 744 € pour le renfort à l'église et de 3 147 € pour le mur de l'école maternelle.

Ramassage des déchets verts

Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD rappelle que le ramassage des déchets verts s'effectue le 1° et 3° lundi du mois. Vu la charge des employés communaux, il est proposé que le ramassage soit effectué qu'une seule fois par mois, le 1° lundi.

La séance est levée à 21h00